

NOTE DE SYNTHÈSE -TERRAIN

Le 14/11/2023



Vue Satellite du jardin Isara avant l'intervention de la Mairie

Etaient présents :

- > Madame Pierrette BORGNE, Présidente de l'association Eragny La Citoyenne/jardin Isara
- > Jardiniers du jardin Isara
- > Camille JOUSLIN, Conseillère en environnement
- > Marine NACERI Paysagiste conseillère

SURFACE DU JARDIN = ~ 1464 m²

LONGEUR = ~ 70 m

LARGEUR = ~ 18 m

CONTEXTE DU JARDIN

Voici le résumé transmis par Madame Pierrette Borgne avant notre arrivée représentant le contexte du jardin :

« Le terrain dit "Jardin Bobin", du nom des anciens propriétaires, est un terrain communal acheté par la ville en 2014. Il est situé au bord de l'Oise, limitrophe de l'ancien restaurant "Le Goujon d'Éragny" et en zone inondable. Ce terrain n'avait pas été entretenu depuis l'acquisition par la ville. (...) Sa largeur ouvre à l'ouest sur le chemin de halage, et à l'est il est mitoyen d'une parcelle sur laquelle deux apiculteurs de la ville ont installé leurs ruches et leur miellerie.

- Au printemps 2022 : Remise en état du terrain par une entreprise prestataire de la ville :

Enlèvement des déchets et gravats, destructions des cabanons en tôle, débroussaillage et élimination d'une partie des déchets verts. Reste un tas de déchets à éliminer.

- En mai 2022 : Mise en place par le voisin propriétaire du Goujon d'Éragny, d'une clôture de bonne qualité, sur presque toute la longueur de son terrain.

Le terrain est clos du côté Chemin de halage et sur les côtés des voisins au sud et au nord. Au fond il est fermé par la clôture du rucher et par une zone très dense de végétation (ronciers). Reste sur le terrain une grande cabane sur pilotis dont la solidité est à vérifier et à laquelle il manque l'escalier d'accès.

Une vigne importante la recouvre en partie.

En période de montée de l'Oise, une zone inondée (par capillarité de la nappe phréatique) coupe le terrain en deux en son milieu. Un puits se trouve à peu près au centre du terrain côté sud. Plusieurs arbres fruitiers au nord-ouest : noyer, cerisiers, pommiers.» La note de synthèse de terrain ci-après propose une approche par secteur selon les problématiques soulevées par l'association lors de la visite sur site.

POTAGER

État des lieux

Le potager comprend actuellement des parcelles individuelles lanierées rectangulaires à l'emplacement d'anciens ronciers. Suite au débroussaillage, un gros travail de jardinage a été effectué pour retirer des plantes à fort développement comme la prêle par exemple (aimant les sols humides) ou pour retirer des objets enfouis dans le sol. Les jardiniers en retrouvent d'ailleurs encore occasionnellement. On observe la présence de nombreuses renoncules rampantes autour des parcelles de potager ainsi qu'autour des pieds de vignes confirmant la présence d'un sol argilo-limoneux, mal drainé et facilement compacté.

Ces parcelles sont réparties en longueur depuis le fond du terrain jusqu'à peu près à sa moitié en contournant les abords du puits et de la zone de convivialité. Cette zone n'est par précaution pas cultivée car l'association, qui a pu constater des pollutions aux huiles de vidanges notamment au moment de la récupération du terrain. Suite aux préconisations du CAUE95, l'association a réalisé des analyses sur l'eau du puits situé à proximité et précise que les analyses ne semblent pas montrer une contamination significative, l'eau (non potable) pouvant être utilisée pour l'arrosage des fruits et légumes de la parcelle. Le puits semble être approvisionné par un débit régulier et ne semble pas tarir même pendant les périodes de sécheresse, permettant ainsi aux jardiniers d'avoir un approvisionnement en eaux bienvenu pour leurs cultures. Deux cuves d'eau sont ainsi remplies grâce au puits et utilisées en cas de besoin. Le sol sombre

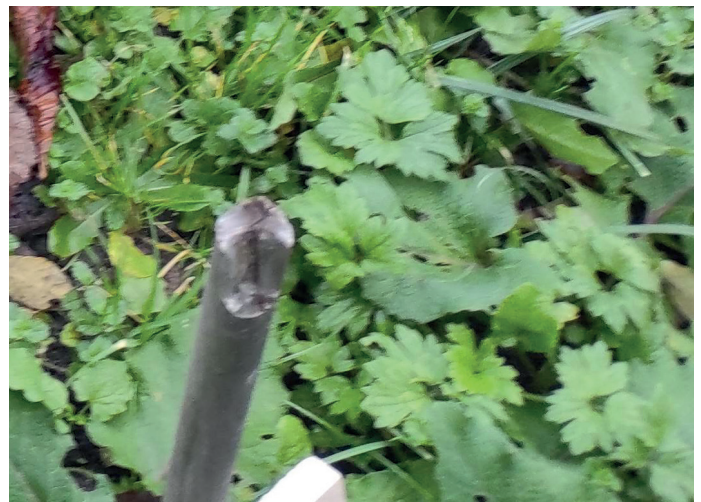
du site semble être composé de limon fertile mélangé à des objets ou graves occasionnelles. L'association interdit l'utilisation des produits nocifs pour l'environnement et le choix de plantations au sein du potager reste libre.

Préconisation

Réaliser des analyses de sol sur les zones cultivées et en particulier sur les points bas, plus susceptibles d'accumuler les polluants par ruissellement.

Le sol est actuellement retourné grâce à des engins type moto-bineur.

Pour les prochaines années, privilégier des outils manuels limitant la destruction de la structure profonde du sol. Le mélange des strates engendre le décès d'une partie de la vie du sol et la perturbe. Un sol riche en vie est un sol qui "s'auto-aère", apportant par la même de



Renoncules rampantes

nombreux bénéfices aux plantes qui y poussent comme la fertilisation naturelle. Les méthodes douces sont donc davantage à favoriser. L'aération en profondeur du sol sans le retourner, pourrait être faite au moyen d'une grelinette par exemple. La partie supérieure pourrait être par exemple désherbée et aérée à l'aide d'un croc et d'une griffe.

A la suite de ce travail, il est essentiel de couvrir le sol afin de le protéger de l'érosion (pluie, crues, piétinement, etc.). La couverture du sol peut être réalisée avec des feuilles mortes, du paillis ou autres rémanents qui présentent un taux faible de graines pour éviter les «resemis».

ZONE DE CONVIVIALITE /TABLES

État des lieux

Le sol est suspecté d'y être pollué d'où le choix de son implantation non alimentaire. Il est partiellement piétiné. Le noisetier qui pourrait procurer de l'ombre a été taillé sévèrement lors du passage de la mairie l'an dernier afin d'évacuer l'ancien cabanon.

Préconisation

Planter des espèces couvre-sol supportant le piétinement afin de préserver le sol.

Tailler correctement les rémanents de branches du noisetier chahutées par le passage des engins. Recéper les branches abîmées les plus anciennes (de gros diamètre) c'est à dire les couper à la base avec une scie d'élagage. Cela stimulera la production fruitière 2-3 ans après (moyenne) et aura pour conséquence de créer plus de lumière et donc de stimuler l'apparition de nouvelles branches pour un renouvellement sain du noisetier. Supprimer les branches qui partent à l'intérieur de l'arbuste (noisette à l'extérieur). Supprimer le bois mort, sec ou malade.



PUIT

État des lieux

L'accès au puit est bien dégagé, il a été décoré de céramiques et réparé depuis l'ancien diagnostic. L'eau a fait l'objet d'une analyse concluant qu'elle était non potable, mais propre à l'arrosage de cultures.

Préconisation

Délimiter une allée pour se rendre au puit. Apporter du copeau ou planter des herbacées couvre-sol pour protéger le sol du tassement.

Au niveau des cheminements, là où le piétinement sera modéré, pour information, voici quelques herbacées couvre-sol résistants à cette fréquence de passage :

- Ajuga reptans, bugle rampante
- Alchemilla vulgaris, alchemille commune
- Glechoma hederaceae, lierre terrestre
- Achillea crithmifolia, achillée à feuilles de criste marine
- Trifolium repens, trèfle rampant



TALUS EN LIMITE SÉPARATIVE

État des lieux

Anciennement jonché de déchets, le talus présente un sol perturbé, humide et riche. En témoignent l'ortie, indicatrice d'azote, la consoude et le houblon appréciant les terrains humides et la renouée du Japon, essentiellement présente sur des sols perturbés et souvent pollués.

La présence de la renouée du Japon en limite de parcelle et sur la parcelle voisine pose un problème de gestion. Il s'agit en effet d'un végétal classé Espèce Exotique Envahissante, présentant un danger pour la biodiversité du fait de son développement très concurrentiel pour de nombreuses espèces indigènes. Cette plante très envahissante, se propage par rhizomes jusqu'à 10m en sous-sol. Elle se propage aussi par sa montée en graine et se bouture très facilement. Pour lutter contre elle, il s'agit de l'épuiser en l'empêchant de réaliser de la photosynthèse, via un arrachage précautionneux et une mise en concurrence avec d'autres végétaux.

Préconisations :

- > Réaliser une analyse de sol sur le talus
- > Planter une haie vive afin de lutter contre la renouée.
- > Procéder à un arrachage méticuleux des jeunes pousses et des rhizomes et surtout empêcher que la plante fleurisse.
- > Évacuer les pousses de renouées en déchetterie habilitée à traiter ce rémanent.



PRAIRIE SÉPARANT LES PARCELLES POTAGÈRES DU VERGER

État des lieux

Ancien emplacement du cabanon et de la prairie. Une partie du sol a été fortement tassée par le passage des engins.

La plantation de fruitiers y est envisagée pour agrandir le verger et diversifier l'âge des sujets.

Préconisations :

Continuer de gérer cet espace en fauche tardive. Utiliser les rémanents de fauche pour pailler les parcelles. Attention, laisser reposer la fauche suffisamment longtemps au sol avant de les disposer sur les parcelles afin d'éviter le resemis.

Ne planter des arbres et arbustes de plus de 4 m de haut à l'âge adulte qu'à 10 m de distance les uns des autres.

Anticiper la perte d'ensoleillement occasionné sur les parcelles cultivées.

Pour les sujets plus petits et buissonnants, il serait intéressant de les planter sous forme de haie fruitière. En effet, plantés comme sujets isolés ils sont plus compliqués à gérer (contour peu aisé au moment de la fauche ou de la tonte). «resemis».



Il est conseillé pour drainer la parcelle des jardins, de planter des plants capables d'opérer ce rôle et d'avoir plusieurs usages au sein du jardin.

Le saule peut par exemple jouer ce rôle car supportant bien de recépage, il peut être coupé régulièrement et repartir facilement. Par ailleurs, il est facile à bouturer et très présent sur les rives de l'Oise. Le saule peut permettre de délimiter des allées, de créer des structures...

Voici quelques exemples de saules indigènes se développant à des tailles modérées :

- Salix aurita, saule à oreillette (2,5 m de hauteur)
- Salix phylicifolia, saule de l'Arctique (3 m de hauteur)
- Salix purpurea, osier pourpre (2 à 4 m de hauteur)
- Salix rosmarinifolia, saule à feuilles de romarin (1 à 2 m de hauteur)

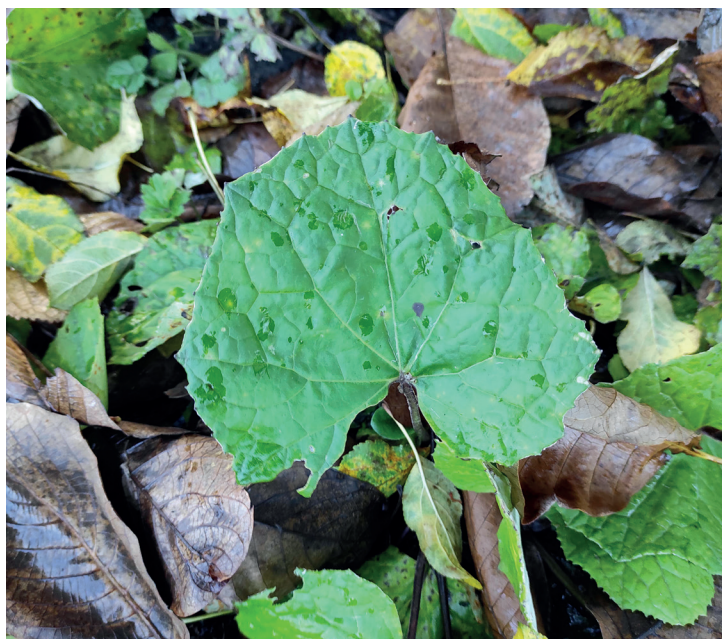
...

Arbustes aromatiques et petits fruitiers de petit développement qui pourraient éventuellement être plantés en haie sur sol non pollué :

- Salvia rosmarinus, romarin
- Ribes rubrum, groseillier à grappes
- Vaccinium macrocarpon, canneberge à gros fruits (Cranberry)
- Ribes nigrum, cassisier

Quelques idées de fruitiers à planter en isolé :

- Corylus avellana, noisetier commun (5 à 8 m de haut)
- Ficus carica, figuier (3 à 10 m de hauteur)
- Prunus padus, cerisier à grappes (3 à 10 m de hauteur)



Tussilage

VERGER

État des lieux

Le sol du verger est parsemé de nombreux tussilages. Le tussilage confirme la présence d'un sol limoneux-argileux, humide ou mal drainé pouvant contenir gravier et cailloux. Les vergers ont tendances à être particulièrement sensibles aux maladies en milieu humide.

Le verger est composé de 10 fruitiers plantés à faible distance les uns des autres. Les espèces sont diversifiées : cerisiers, noyers, pommier, abricotiers...). Ces arbres semblent être dans l'ensemble dans un état phytosanitaire moyen à mauvais.

Plusieurs d'entre eux présentent des branches cassées et mal taillées résultant du nettoyage du terrain ayant eu lieu l'année passée et occasionnant des blessures.

De nombreux arbres semblent être atteints par le chancre (maladie suspectée) ce qui pourrait expliquer la production fruitière considérablement réduite (en plus de l'âge de certains arbres). Le chancre est une maladie fongique qui peut rapidement se transmettre d'arbres en arbres ce qui pourrait être le cas sur ce verger.

Préconisation

La chute de la tête d'un grand marronnier et son abattage sur la parcelle voisine appartenant au restaurant a pu également perturber les conditions du site en le rendant tout à coup plus exposé à la lumière et au réfléchissement de la façade de la maison vers les arbres. Un choc "d'exposition" peut provoquer des brûlures aux troncs et branches des arbres exposés en été.

L'affaiblissement des arbres par les maladies ou conditions extérieures perturbantes, entraîne l'apparition d'un cortège faunistique associé au dépérissement et "recyclage" des matières comme la présence d'insectes xylophages sur certains sujets (galeries observées sur des pommiers et trous multiples).

Prévoir la réalisation d'un diagnostic phytosanitaire des arbres.

VERGER QUELQUES POINTS DE DÉTAILS...



Le jeune noyer (1,2) a le tronc creux. Son avenir est compromis sur le long terme.

Il semble avoir été contaminé par un champignon ou une bactérie suite à une mauvaise taille d'une branche.

Le gros noyer semble présenter des fissures de givre (3,4). L'une, relativement imposante semble cicatriser mais le tronc présente également des marques de craquelures. L'autre semble être atteinte du chancre du noyer (4), l'intérieur est très humide, ce qui pourrait expliquer qu'une branche charpentière soit cassée en hauteur. C'est un premier signe de dépérissement. D'autre part, deux petites branches sont mortes en hauteur. Les petits trous autour de la plaie laisse penser qu'il pourrait s'agir de la maladie des milles chancre du noyer. Cette maladie a été identifiée en novembre 2022 dans un parc Lyonnais. Il est nécessaire de demander un diagnostic phytosanitaire de cet arbre pour confirmer ou écarter cette hypothèse cette maladie faisant l'objet d'un suivi à l'échelle française pour sa propagation. Si la maladie est confirmée, son avenir pourrait-être compromis d'ici 3 ans.

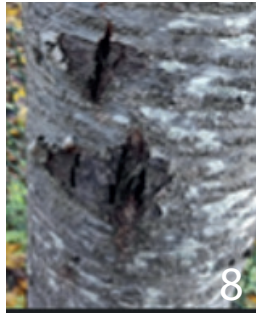
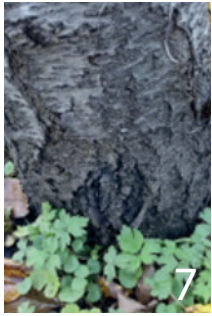


Le cerisier présente une boursoflure noire au pied, probablement due à la forte humidité du terrain ainsi que plusieurs fissures de gel.



Le chancre est une maladie grave qui peut faire mourir l'arbre et se développer quasiment toute l'année. La maladie s'installe partout où l'écorce offre un point d'entrée comme au niveau d'une plaie par exemple.

VERGER QUELQUES POINTS DE DÉTAILS...



Tous les pommiers et le poirier présentent des fissures de givres au tronc ou sur certaines branches. Certaines fissures sont noires et humides laissant penser qu'ils sont atteints du chancre du pommier. «L'écaillage» autour d'un des coups de givre d'un des troncs semble le confirmer (9).

On trouve également la présence de trous signifiant qu'ils sont attaqués par des insectes xylophages (7,8,10,12).

Il ressort de cet état des lieux que tous les arbres du verger sont en état de stress dû à leur maladie.

Préconisations

- > Si possible, supprimer les parties infectées.
- > Sur les branches saines atteintes localement, le chancre peut-être soigner par raclage de la partie infectée jusqu'à atteindre le bois sain.
- > Sur la face du tronc, localement, l'écorce et le bois pourront être grattés jusqu'à atteindre les parties saines.
- > Si la plaie est étendue sur la branche, selon les cas la branche entière pourra être supprimée.
- > Les branches infectées du verger devront être brûlées.
- > Prendre garde à ne pas tailler les arbres par temps de pluie.
- > Nettoyer les outils de taille après intervention.
- > Proscrire tout épandage de produit fongicides du commerce qui nuisent à la santé des hommes et de la nature (présence très probable d'une nappe de l'Oise à cet endroit).
- > Privilégier des essences résistantes aux conditions humides et au chancre à cet endroit si replantation.

En l'état, l'avenir des arbres existants ne semble a priori pas très long.

Pour de futurs remplacements et pour les nouvelles plantations il faudra prévoir de planter des essences supportant bien l'humidité, de petite taille à l'âge adulte (- de 10 m).

Quelques informations sur les vergers :

- Contacter l'association des croqueurs de pommes
- Le PNR du Vexin Français édite une brochure sur le thème des vergers : http://www.pnr-vexin-francais.fr/fichier/pnr_document/29/document_fichier_fr_vergers.pdf
- Une vidéo du Verger de la Petite Loterie dans le Nord, qui explique «comment prévenir les maladies du verger ?» <https://www.youtube.com/watch?v=wONSqGrvjh4>

> Si la lutte contre les maladies a fonctionné, les arbres pourraient également être utilisés comme support de grimpantes fruitières comme le kiwi ou la vigne.



On trouve des jardinières plantées de bulbes (12,13) au pied de deux pommiers. Cette initiative pourrait être étendue en plate-bande ou en poches sur le terrain. Il est cependant essentiel de laisser le tronc de l'arbre respirer à l'air libre afin qu'il n'étouffe pas. En effet, cette partie de l'arbre assure un échange gazeux avec son environnement. La jardinière serait donc à étaler pour ne pas couvrir le tronc.